

N°12 - AVRIL 2008

L'écho boinvillois

A la une...

Le 9 mars dernier, la liste que je conduisais a été élue dans son intégralité et ce, dès le premier tour.

Je tenais avec toute la nouvelle équipe à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accordé leur confiance.

Ce Conseil municipal renouvelé s'est rapidement mis au travail.

Et ce afin de maintenir la dynamique pour mettre en place le programme sur lequel nous avons été élus.

Les projets qui avaient été initiés par l'ancienne équipe seront maintenus et menés à leur terme.

Ainsi les travaux de la nouvelle garderie vont démarrer très rapidement. Le contrat rural va être signé prochainement ce qui nous permettra de finir la dernière tranche de restauration de la toiture de l'église avant la fin de l'année.

Dans toutes les actions que nous allons mettre en œuvre dans les mois et les années à venir nous nous engageons, comme promis, à une totale transparence par le biais d'une communication régulière. Et nous continuerons à penser aux générations futures à qui nous voulons léguer un village qui aura su préserver sa ruralité et son âme tout en évoluant vers le futur.

Dans ce numéro :

Etat civil	2
Infos mairie	2-4
Environnement	5
Du côté des associations	6-7
Zoom sur...	8
Infos diverses	9-10

Votre Maire,



Jean-Louis FLORES



Etat civil

Mariages



Clémence VERAGEN et Laurent BERNARD le 5 Avril

Bienvenue à :

Clarisse, Rose CHENILLOT née le 31 octobre 2007

Noé, Arthur, Vincent WAJCBURG né le 20 décembre 2007

Clara, Angéline, Nicole PAILLET-LELARGE née le 09 janvier 2008

Arthur, Roger CARAYOL né le 06 mars 2008

Célestin, Maximilien, Antonin GODAR le 21 mars 2008

Adèle, Béatrice, Colette DARREAU née le 9 avril 2008

Naissances



Décès



PIPELIER Pierre Auguste le 24 Novembre 2007

HEMONET Marie Louise le 02 décembre 2007

POISSON André, Joseph le 21 janvier 2008

LE PENNEC Léone Henriette née PILLAS le 17 mars 2008



La mairie vous informe

L'essentiel du conseil municipal du 10 avril

- Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Boinville est désormais constitué. Il est composé :
 - ⇒ du Maire de Boinville, Jean-Louis Florès,
 - ⇒ de 4 conseillers municipaux : Jean Bossaert, Michel Brisset, Sophie Delisle et Claudine Florès,
 - ⇒ de 4 membres extérieurs au conseil : Margaret Dumas, Anne Lacour, Guylaine Laroye et Elisabeth Masson.

Le CCAS va s'occuper des affaires sociales de la commune et plus particulièrement des aides pouvant être proposées aux publics les plus fragiles : les personnes âgées, mais aussi, les familles ou jeunes en difficulté. Son action est menée en complémentarité de l'action sociale déjà exercée par le Centre intercommunal d'action sociale rattaché à la CAPY.

- Le conseil municipal a voté une augmentation très modérée de la taxe d'habitation, de la taxe foncière et de la taxe sur les propriétés non bâties. Cette augmentation de 1% conduit aux taux suivants : la taxe d'habitation passe de 6,97 à 7,04%, la taxe foncière de 9,86 à 9,96% et la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 29,26 à 29,55%.
- Par ailleurs, il a voté à l'unanimité la création d'une nouvelle taxe sur la première cession de terrains nus devenus constructibles.
- Enfin, la mairie va faire l'acquisition d'un nouveau tracteur.

Nous rappelons que l'intégralité du compte-rendu du conseil est disponible en mairie et sur les panneaux d'affichage des hameaux.



La mairie vous informe (suite)

Enfance et jeunesse

Cantine, garderie et ramassage scolaire

Aidez-nous à préparer la rentrée scolaire 2008 dès maintenant en inscrivant vos enfants pour le ramassage scolaire et pour la cantine. Des bulletins d'inscriptions ont été distribués dans vos boîtes aux lettres. Pensez à les retourner à la mairie au plus tôt !

Deux propositions pour accompagner les jeunes parents

Espace Kangourou à Rambouillet

13 rue Patenôtre, ☎: 06.19.97.48.88

www.espacekangourou.com

Horaires d'ouverture:

Les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30
(hors vacances scolaires)

Une association créée par des mamans bénévoles a mis en place un lieu de rencontre, de partage, de créativité et d'activités entre parents et enfants.

L'espace KANGOUROU propose :

- un programme d'activités : animé par des bénévoles ou des professionnels extérieurs, où petits et grands sont invités à participer ensemble (activités d'éveil, lecture de contes...)
- un espace atelier : avec du matériel de peinture, de découpage et de modelage en libre service.
- Des jouets et des jeux : mis à la disposition des enfants.
- Des ateliers conférences ponctuels.

Il est ouvert aux parents (et accompagnants) disposant de temps libre avec leurs tout petits (préscolaires) pour une cotisation de 5 € par an et par membre.

Des rencontres parents-enfants à Boinville?

L'équipe municipale envisage de mettre en place à Boinville des rencontres avec des professionnels de la petite enfance pour évoquer les questions que tous les jeunes parents se posent sur les différents thèmes de l'éducation : alimentation, sommeil, comportement... Vous trouverez à la fin de ce numéro un questionnaire qui nous aidera à mieux cerner vos attentes et vos besoins sur ces sujets. Si ce sujet vous intéresse, merci de compléter la fiche et de la retourner en mairie pour le 20 mai.

Vous avez entre 16 et 25 ans... Un guide pour demain : La mission locale

Avec la mission locale prenez le bon cap !!!

Accueil, écoute, information, service soutien, orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, loisirs, culture...

Des permanences à proximité de chez vous, renseignez vous au 01.34.83.34.12

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le correspondant de la mission locale en mairie ou la Mission locale - 2, 6 rue Charles Rambouillet - www.mlir.assoc.fr

Prochain rendez-vous les 14 et 28 mai pour les journées de l'apprentissage (inscription obligatoire)



La mairie vous informe (suite)

Enfance et jeunesse

Inscriptions au centre de loisirs d'Ablis

Les inscriptions au centre de loisirs d'ABLIS pour les vacances d'été 2008 se feront:

- Le lundi 26 Mai de 19H30 à 21H30.
- Le mercredi 28 Mai de 19H30 à 21 H30
- Le samedi 31 Mai de 9H00 à 12H00.

Documents à fournir :

Photocopie de vaccinations à jour.

Assurance scolaire

RAPPEL:

Conditions d'inscription pour le mois de juillet/Août.

- Avoir 3 ans au premier jour de présence,
- Résider dans le département des Yvelines.

Conditions d'inscription pour les petites vacances.

- Idem que pour les vacances d'été,
- Être scolarisé.

Séniors

Communiqué de l'Office national des anciens combattants (ONAC) sur l'allocation différentielle

Depuis le 1er Août 2007, les services départementaux de l'ONAC sont chargés d'instruire les demandes d'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'ONAC.

Cette allocation différentielle s'ajoute à l'ensemble des ressources, de quelque nature que ce soit, de façon à assurer un revenu de 681€ mensuel.

Pour bénéficier de cette allocation, il faut déposer une demande (au moyen d'un imprimé disponible au service de l'ONAC) et remplir les 4 conditions suivantes :

- Etre veuve d'un pensionné(e) militaire d'invalidité, d'un(e) titulaire de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la nation pour des services accomplis au cours d'opération de guerre, (première et seconde guerre mondiale, guerre d'Indochine, guerre d'Algérie, combats du Maroc et de Tunisie), d'opérations de sécurité hors métropole (missions extérieures) ou pouvoir se prévaloir d'un titre ou d'une qualité en rapport avec l'un des conflits susmentionnés.
- Etre âgé(e) au minimum de 60 ans au moment de la demande.
- Justifier de ressources mensuelles inférieures à 681€.
- Résider de façon régulière et continue dans le département ou la demande est déposée.

Contact

Service départemental des Yvelines de l'office national des anciens combattants et des victimes de guerre.

Mme Maryse BROUILLER, assistante sociale

1 rue d'Anjou 78011 Versailles cedex

01.39.50.15.02

Ouvert au public du lundi au vendredi : 9h à 12h30 - 14h à 16h30

Information pour voyageurs
PASSEPORT DÉLIVRÉ



VOYAGE CONFIRMÉ



Pour vos vacances, si vous devez refaire vos papiers d'identité, pensez à faire vos demandes bien avant de réserver vos billets... La préfecture des Yvelines rappelle qu'actuellement, le délai d'obtention d'une carte d'identité est de 6 semaines et d'un passeport de 3 semaines après dépôt du dossier en préfecture. Et ces délais augmentent généralement pendant la période de mai à septembre...

Nous vous informons également que depuis janvier 2007, les enfants doivent désormais disposer de leur propre passeport (il est gratuit) et que pour tout voyage en avion même en France métropolitaine, ils doivent avoir une carte d'identité (le livret de famille ne suffit plus).

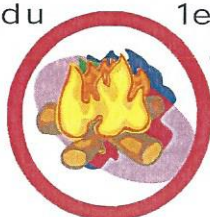


Environnement

Quelques rappels pour limiter les nuisances liées aux travaux d'extérieur

Brûlage des déchets végétaux

Conformément à l'arrêté préfectoral, le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 1er mars au 30 septembre **du lever du soleil à 11 h, tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés**. Nous rappelons que le brûlage de toute autre matière est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Les déchets non végétaux doivent donc être déposés à la déchetterie.



Utilisation des engins à moteur

Les tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Le samedi

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00



SICTOM

Un nouveau calendrier du service de collecte du 31 mars 2008 au 29 mars 2009 a été distribué. La distribution organisée par le SICTOM a été faite uniquement à Boinville. Informée par les habitants que l'ensemble des hameaux n'en avait pas bénéficié, la mairie a fait distribuer les calendriers à l'ensemble des habitants de la commune (à Bretonville, au Bréau, au Petit orme ainsi que dans les maisons isolées).

Des changements sont à noter :

- * La collecte des ordures ménagères tous les vendredi après midi
- * La collecte des emballages, journaux, revues, magazines un vendredi sur deux l'après midi.
- * La collecte des verres : bouteilles, bocaux, pots un jeudi sur quatre en journée.



RAPPEL

Merci aux personnes qui se promènent autour du TGV à Villera, de mettre leurs bouteilles ou autres déchets dans les poubelles prévues à cet effet...

Ce rappel est bien sûr également valable pour les rues de nos hameaux.

COLLECTE DES DECHETS RECYCLABLES

Lors de la collecte des poubelles bleues du 7 février dernier, 18 bacs ont été refusés à Boinville Le Gaillard.

Nous vous invitons à vous reporter aux documents déjà distribués par le SICTOM, qui décrivent les déchets qui sont recyclables et ceux qui ne le sont pas.



Du côté des associations

BOINVILLE JEUNESSE



Le 8 mars dernier, Boinville faisait son carnaval... Peu nombreux mais très motivés, les enfants ont défilé dans les rues au son de musiques entraînantes avant de se retrouver à la salle polyvalente pour déguster des crêpes et jouer ensemble en musique et dans la bonne humeur. Merci aux parents présents pour leur participation active : ils n'ont pas hésité à se prêter au jeu et à

participer à cet après-midi de fête.

Boinville Jeunesse espère vous retrouver nombreux le **samedi 7 juin**, pour la kermesse organisée avec l'école.



Retour sur la Saint Patrick...

Le 15 Mars dernier, Boinville s'est mis aux couleurs de l'Irlande et nous étions plus de 80 personnes à fêter la St Patrick, au menu :

Whisky, Bières
Saumon, Bœuf à la
Guinness, Crumble,
Démonstration de
dances et claquettes
Irlandaises,
Soirée dansante.



Nous vous remercions de votre participation et vous disons à l'année prochaine pour un nouveau repas à thème.

En attendant, nous vous proposons de nous retrouver :

- Le 21 Juin aux feux de la St Jean,
- Le 13 Juillet à l'occasion de la Fête Nationale,
- Le 7 Septembre à la brocante.

Le détail de ces manifestations vous sera communiqué par la voie habituelle de distribution.

Vous désirez nous contacter ?

Une boîte aux lettres est à votre disposition à la Mairie. Toutes questions, suggestions, aides sont les bienvenues.

A très bientôt !

L'équipe de l'OSASC



Du côté des associations

Le jardinier boinvillois

L'OSASC organise le **dimanche 18 mai** une bourse aux plantes...
Venez nombreux de 10h à 12h sur la place en face de la mairie, échanger vos graines, fleurs, arbustes, plants et peut-être trouver la plante rare !!!



LE CLUB DES HIRONDELLES

L'activité du club des Hirondelles ne s'est pas relâchée malgré les travaux de la salle polyvalente. En effet, le club a élu domicile à Orsonville le temps des travaux.

14 novembre 2007 Départ pour le festival du « Hareng » à Etaples (Nord)

18 novembre Le LOTO traditionnel doté de nombreux lots dont un écran plat, un GPS...

31 décembre Passage à la nouvelle année dans une super ambiance.



Notre doyenne pour une partie de « Nain Jaune »

Et l'année 2008 ne fera pas moins que 2007 !

En effet le premier trimestre 2008, est déjà bien chargé.

Les 91 adhérents dont 26 de Boinville ont pour la plupart participé à de nombreuses activités.

21 janvier 2008 Les enfants et le corps enseignant de l'école primaire sont allés charmer nos anciens, lors de la galette des Rois. Chants pour les enfants, cartes pour les enseignants.

2 février

Concours de belote, 38 équipes ont tapé le carton pour remporter le 1er prix (un bon gros jambon).

1 mars

salle comble, pour une choucroute bien garnie au son de l'accordéon.



En attendant la choucroute

Et le 27 avril, 65 Hirondelles se rendront à la « Distillerie » à Garancière en Beauce pour un spectacle « La Cavalcade » suivi d'un déjeuner et danse jusqu'à 17 h.



Quelle soit « Coinchée » ou pas, la belote c'est sacré

Mme La Présidente du « Club des Hirondelles » rappelle que le club est ouvert à tous à partir de 50 ans.

Comité FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants de l'Algérie)

Le 19 mars, s'est déroulée devant une vingtaine de personnes la Commémoration des Anciens Combattants d'Algérie.

Le 5 avril, lors de la soirée dansante FNACA à Ablis le président départemental a remis la carte de Veuve de l'ONAC (office national des anciens combattants) à Mme Pipelier en présence de Jean-Louis Florès et de Jean-Louis Barth, Maire d'Ablis.



Zoom sur...

La garderie

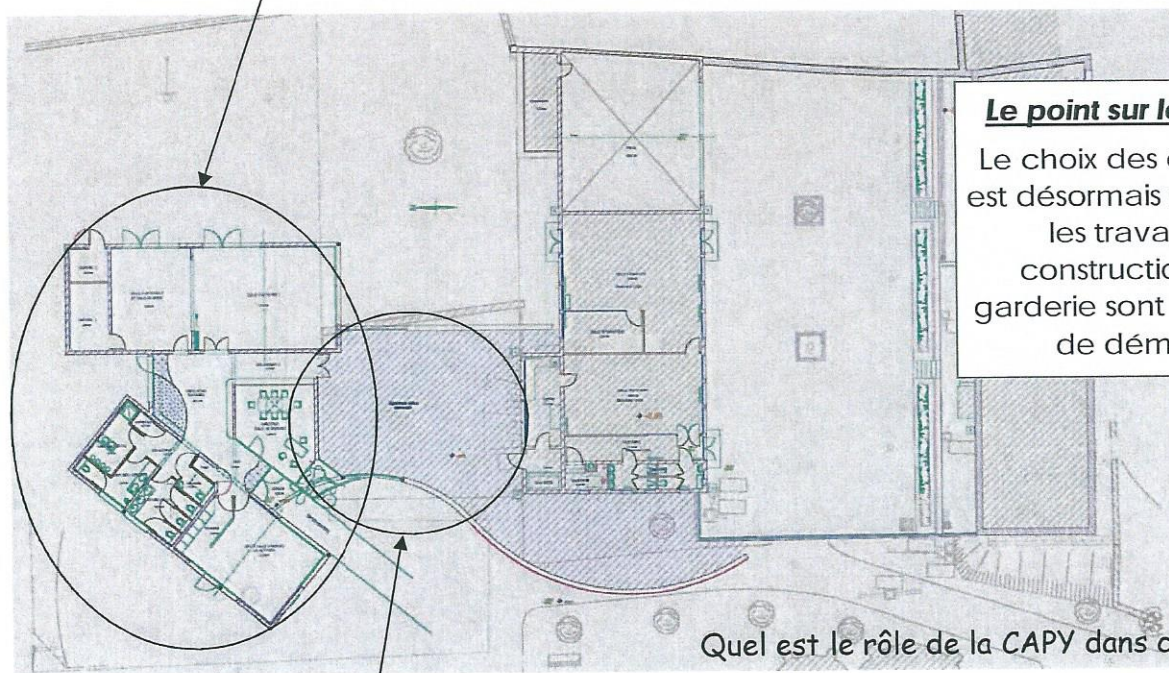
La garderie Périscolaire de Boinville, créée en 2004, accueille aujourd'hui 32 enfants. Elle est provisoirement installée dans la salle jeunes, qui jouxte la salle polyvalente.

Elle est ouverte aux enfants scolarisés à la maternelle d'Ablis et à l'école de Boinville, âgés de 2 ans et demi à 10 ans, habitant Boinville et ses hameaux.

Ses horaires d'ouverture tiennent compte de l'éloignement du lieu de travail des parents, puisque qu'elle est ouverte de 7h à 9h le matin et de 16h30 à 19h le soir.

Les enfants sont encadrés par deux personnes qui leur font faire différentes activités.

Les nouveaux locaux de la garderie seront situés à gauche de l'école, sur l'ancien terrain de basket-ball. Leur superficie permettra d'étendre la capacité à 80 places. La mairie envisage de profiter de ces nouveaux locaux pour étendre les horaires d'accueil en proposant une ouverture les mercredis et pendant les vacances scolaires.



Le point sur les travaux

Le choix des entreprises est désormais effectué et les travaux de construction de la garderie sont sur le point de démarrer.

Quel est le rôle de la CAPY dans ce projet ?

Cette garderie communale est intégrée dans un projet global de rénovation et d'extension l'école, qui est maintenant du ressort de la Capy. C'est donc en même temps que la garderie que les travaux de construction du nouveau restaurant scolaire, financés par la CAPY, vont démarrer. A terme, ce restaurant idéalement situé à la charnière de l'école et de la garderie, pourra être utilisé pour les deux structures.

Infos diverses

Avantager son second conjoint (communiqué des notaires de la cour d'appel de Versailles)

Penser à protéger son conjoint en cas de décès, après un remariage, et en présence d'enfants reste une question délicate. La situation de second conjoint peut être très variée selon les cas. Il existe des solutions :

- en choisissant d'abord un contrat de mariage adapté.
- en se renseignant sur les droits légaux ; droit à la jouissance gratuite du logement pendant un an, et possibilité d'avoir la jouissance de ce même logement sa vie durant.
- En faisant une donation entre époux de manière à laisser toute liberté au survivant de choisir la protection dont il aura besoin en fonction de la situation au moment du décès.
- Ou en rédigeant un testament pour organiser sa succession en répartissant son patrimoine entre les enfants et son conjoint : par exemple en laissant au conjoint l'usufruit de tous les biens à l'exception des biens reçus par succession ou donation ; ces biens là seront directement transmis aux enfants.

.....

L'association UFC que choisir et son antenne rambolitaine nous mettent en garde concernant une pratique commerciale frauduleuse en recrudescence depuis le mois de décembre 2007 sur le territoire du Sud Yvelines, proposant une installation d'équipement destiné à recevoir les émissions satellites, et proposant en même temps un crédit pour financer cet équipement.

Les plaintes déposées tant auprès de la Gendarmerie qu'auprès de la police nationale n'ont pas permis de faire cesser les agissements.

En conséquence, nous vous rappelons vos droits :

- Vous disposez d'un délai de 7 jours de rétractation.
- Vous pouvez résilier ce contrat avant la fin de ce délai par lettre recommandée avec accusé de réception
- Veillez à ne pas signer le « certificat de bon fonctionnement » avant d'avoir pu constater par vous-même et dans les moindres détails le fonctionnement des produits.

.....

Vigilance - cambriolages

Ces dernières semaines, plusieurs cambriolages ont eu lieu en pleine journée dans notre commune. Nous vous recommandons donc de rester vigilants et nous vous remercions de bien vouloir signaler à la mairie ou à la gendarmerie tout passage ou stationnement inhabituel de véhicules en précisant leurs numéros de plaques d'immatriculation.

RECRUTEMENT 2008

Du 2 février 2008 au 29 juin 2008

Les pompiers d'Ablis recrutent 11 personnes dynamiques, aimant travailler en équipe.

Renseignements : 01.30.59.08.65, recrutement@cs-ablis.fr, <http://www.cs-ablis.fr>



 Infos diverses

Carrefour recherche du personnel pour les mois de juillet, août et septembre pour des remplacements de vacances été.

Ce sont des emplois de 35H sur des fonctions de manutention, production pâtisserie pizza, hôtesse de caisse...

Et également des emplois pour les personnes à mobilité réduite avec des postes adaptés.

Si vous avez quelque part des paires de lunettes qui ne servent plus, sachant qu'elles seront très utiles pour le Burkina Faso, vous pouvez les remettre à Mme Dardel (01.30.59.01.53)

Mme Leblanc cherche des heures de repassage. Vous pouvez la contacter au 06.64.65.89.18

Adeline, 18 ans, vous propose ses services pour :

- Garder vos enfants
- Du soutien scolaire
- s'occuper de vos animaux lors de vos déplacements

06.82.58.32.69

ANNONCES

Je me mets à votre disposition pour tous vos travaux de **peinture, vitrerie**, la pose de **revêtements de sols et de murs**, la remise en état de vos **ravalements** ainsi que pour des conseils en **décoration**.

Début de l'activité 01 avril 2008.

Alors n'hésitez plus, contactez moi !

devis gratuit

01 30 59 12 25
06 62 31 82 37



tous les messages et annonces à adresser au journal peuvent être déposés dans la corbeille qui se trouve au secrétariat de la Mairie

Rédacteur en chef

Jean-louis Florès

Rédacteurs / concepteurs

Laurent Bodhuin, Michèle Bunel, Claudine Florès, Catherine Lachaussée, Jean-Eric Masson

Questionnaire préalable au lancement d'un projet de rencontres petite enfance à Boinville

Si vous êtes parents d'un ou plusieurs enfants, vous vous êtes sûrement déjà sentis démunis par rapport à une situation particulière, à la gestion d'un conflit... Vous êtes peut-être à la recherche de réponses pour vous aider et vous guider dans l'éducation vos enfants...

Bien sûr, des magazines, des émissions à la radio ou à la télévision peuvent vous donner quelques repères et vous orienter vers des idées que vous pourriez appliquer au quotidien... Mais une simple rencontre avec des personnes d'expérience avec lesquelles on peut échanger et poser des questions peut s'avérer plus profitable.

Ce que l'équipe municipale se propose de faire, c'est de monter un projet de rencontres entre les parents et des professionnels de la petite enfance pour évoquer les différents sujets de l'éducation dans un cadre convivial, propice aux échanges et à la discussion.

Nous souhaitons recueillir votre avis pour voir combien de familles seraient intéressées par cette initiative et quels sont les sujets que vous souhaiteriez voir abordés.

Alors si ce projet vous intéresse et si vous souhaitez en bénéficier, nous vous remercions de retourner ce coupon réponse en mairie pour le 20 mai prochain.



Questionnaire préalable au lancement d'un projet de rencontres petite enfance à Boinville

M. Mme

Parent(s) de enfant(s) : (précisez l'âge des enfants).

Nous sommes intéressés pour participer aux rencontres petite enfance : ☐ Oui ☐ Non

Plus particulièrement sur les sujets suivants :

☐ Nutrition ☐ Sommeil ☐ Eveil ☐ Comportement ☐ Soins

Précisez ici d'autres sujets qui vous intéresseraient :

.....

Nous serions plutôt disponibles :

☐ lundi ☐ mardi ☐ mercredi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ samedi

☐ matin ☐ après-midi ☐ soirée